



Les actionnaires approuvent un dividende stable de CHF 22 par action

Lors de l'Assemblée générale de Swisscom qui a eu lieu ce jour à Zurich, les actionnaires ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration. Ils ont décidé de maintenir un dividende de CHF 22 par action, comme l'an dernier. L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2014.

La 17^e Assemblée générale de Swisscom SA a réuni à Zurich 1 757 actionnaires représentant 70,84% des voix. Le nombre total des actionnaires de Swisscom enregistrés à fin mars 2015 était d'environ 69 000.

Stabilité de l'activité de base et forte croissance de la clientèle

Le président du Conseil d'administration, Hansueli Loosli, se félicite des succès remportés par Swisscom en 2014: «Le nombre de nos clients est en forte progression. Il en va de même pour le chiffre d'affaires et les bénéfices, qui ont également augmenté. Nous avons par ailleurs investi des sommes importantes dans l'extension du réseau et de l'infrastructure informatique (CHF 1,75 milliard de francs rien qu'en Suisse), parce que nous sommes convaincus que cela nous permettra non seulement de préserver la valeur de l'entreprise à long terme, mais également de la renforcer. Grâce à ces investissements substantiels, nos clients bénéficient d'un débit Internet plus rapide et d'une meilleure couverture, même dans les régions reculées.»

Rendement élevé du dividende: 4% environ

Les actionnaires ont approuvé le rapport annuel, les comptes consolidés et les comptes annuels 2014. Ils ont en outre entériné la proposition du Conseil d'administration de fixer le dividende ordinaire brut à CHF 22 par action, comme l'an dernier. A l'aune du cours boursier actuel, le rendement du dividende représente environ 4%. Le montant total du dividende s'élève à CHF 1 140 millions. Le mercredi 15 avril 2015, un dividende net de CHF 14.30 par action sera versé aux actionnaires, après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%.



Dans l'hypothèse d'un cours de change EUR/CHF de 1.00, Swisscom table en 2015 sur un chiffre d'affaires de plus de CHF 11,4 milliards et un EBITDA de plus de CHF 4,2 milliards. Les éventuelles conséquences négatives de la situation monétaire sur la conjoncture n'ont pas été prises en compte. L'extension de l'infrastructure de réseau en Suisse et en Italie continue à requérir des investissements très élevés: au total, Swisscom prévoit d'engager CHF 2,3 milliards, dont CHF 1,75 milliard en Suisse. «Si les objectifs sont atteints, nous envisageons de proposer à nouveau à l'Assemblée générale 2016 le versement d'un dividende de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2015», a déclaré Hansueli Loosli.

L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2014. A l'issue d'un vote consultatif, elle a en outre approuvé le rapport de rémunération.

Tous les membres du Conseil d'administration ont été réélus.

Le mandat d'un an introduit l'année dernière pour tous les membres du Conseil d'administration arrive à échéance lors de l'Assemblée générale. Tous les membres du Conseil d'administration se représentent pour un nouveau mandat. Concernant Michel Gobet et Torsten G. Kreindl, qui totalisent chacun douze années de mandat lors de l'Assemblée générale 2015, le Conseil d'administration a proposé leur réélection pour un nouveau et dernier mandat afin d'assurer l'organisation optimale de leur succession. Tous les membres du Conseil d'administration, le président et les membres du comité de rémunération ont été élus pour un an par l'Assemblée générale. Pour la première fois, les montants globaux maximaux destinés à la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction du groupe ont été approuvés pour l'exercice 2016.

<http://www.swisscom.ch/assemblee-generale>

Zurich, le 8 avril 2015